

Suppressions d'emplois 2012
Une situation intenable!

2.441 emplois devraient être supprimés en 2012 à la DGFIP, selon les éléments communiqués avant le premier Comité Technique de Réseau convoqué pour le 6 décembre prochain, dont **2.227** emplois dans les DDFIP et **214** emplois dans les Directions spécialisées et SCN (directions nationales, DIRCOFI, DISI, SRE,...).

Pour les **2.373** emplois supprimés dans le réseau et les directions spécialisées (**68** emplois supplémentaires étant supprimés dans les services centraux et assimilés), la répartition par catégorie sera la suivante :

- **284** emplois de catégorie A
- **564** emplois de catégorie B
- **1.525** emplois de catégorie C

L'administration a mis en œuvre un nouvel outil nommé **MAGERFIP**, ou **Méthode d'Allocation Générale des Emplois du Réseau des Finances Publiques**, afin de redéployer les emplois.

TAGERFIP, **Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques**, est le nouveau référentiel unifié des emplois de la DGFIP. Il remplace le **TSM** et **Nominoë emplois**.

Une nouvelle fois, le Syndicat dénonce la poursuite de la politique aveugle de suppressions des emplois à la DGFIP, politique qui accélère la dégradation du service public fiscal et financier tout autant que les conditions de travail des personnels de la DGFIP.

La mise en place d'outils nouveaux ne masque pas que les gains de productivité fléchés ou diffus ne couvrent pas la contribution de la DGFIP aux suppressions d'emplois décidées par le Projet de Loi de Finances 2012, puisque les directions départementales sont soumises à une contribution proportionnelle pour répartir le solde des suppressions, non comprises dans des gains de productivité qui servent ici de prétextes.

Avec MAGERFIP et TAGERFIP, c'est vraiment "Tu exagères, Philippe !".

-24 **Pour le Calvados, l'addition (ou plutôt la soustraction) est extrêmement salée !**

	Filière Fiscale			Filière Gestion Publique			Total		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
(source DGFIP)									
DRFiP14	-2	-2	-8	-1		-11	-3	-2	-19
DISI Paris-Normandie			-3			-2			-5